



CHAMBRE INFO

Tout l'Hérault Agricole

11 pages

pour tout savoir sur
la nouvelle mandature

Dossier
**Quelle agriculture
en 2020 ?**

p.16

Partenariat: SMEA et SYMBO

p.11

**Résultats de 11 années
de recherche en viticulture**

p.8

n°53
AUTOMNE 2013

L'actualité agricole est aussi
sur www.herault.chambagri.fr
Inclus, le spécial «Performance Formation»

SOMMAIRE



4 *L'Actu de la Chambre d'agriculture de l'Hérault*

7 *InnovaNews*

8 *Agroforesterie viticole : résultats de 11 ans de recherche et expérimentation en viticulture*

10 *La journée technique «pomme» au CEHM*

11 *SYMBO et SMEA, 2 nouveaux partenariats avec les collectivités*





ÉDITO

12 *Agrilocal: développer de nouveaux débouchés en restauration collective*

13 *Mes p@rcelles, l'outil de traçabilité simple et intuitif*

Ma c@ve, le nouvel outil de traçabilité en cave

14 **DOSSIER CENTRAL**
Projet politique et gouvernance politique de la nouvelle mandature

25 *Un banc d'essai moteur pour économiser*

Certiphyto, c'est pour bientôt

26 *La culture du grenadier: développement d'une filière*

27 *Atelier de transformation de jus de fruits*

Notre engagement vis-à-vis des agriculteurs

La consultation électorale des Chambres d'agriculture cette année m'a conduit à la présidence de la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Je mesure pleinement les responsabilités qui me sont confiées par les professionnels du monde agricole de l'Hérault à la Présidence de cet établissement consulaire.

Viticulteur, je m'investis depuis le début de mon engagement agricole en conciliant mon métier d'agriculteur et mes responsabilités professionnelles. Mon parcours de vie m'a conduit à être proche des leviers de décision et j'ai toujours mis mon engagement au service de notre agriculture, en restant pleinement à votre écoute.

Ce numéro de Chambre info vous présente en dossier central la feuille de route pour la mandature 2013-2018 de l'équipe professionnelle élue de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, centrée sur la mise en œuvre d'un projet agricole départemental. Et qui permettra à toute l'équipe de collaborateurs de la Chambre d'agriculture d'être pleinement mobilisée et d'être également à vos côtés sur le terrain. Par cette nouvelle maquette de Chambre info, comme vous avez pu le constater, notre but est de vous transmettre nos valeurs de sérieux, de modernité et d'ouverture pour les années à venir.

Bonne lecture

Jérôme Despey
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

L'ACTU

Élevage, fruits et légumes, et viticulture :

la Chambre d'agriculture, la FDSEA

et les JA invitent le Préfet sur le terrain

Visite du Préfet à «l'Élevage» à St Pierre de la Fage, puis au GAEC du Causse à Sorbs, le 8 juillet 2013.



Visite du Préfet à l'EARL Roux.

L'année 2013 est une année de mobilisation pour l'élevage départemental. Dans ce cadre, pour sensibiliser le Préfet, une visite de terrain a été organisée pour lui le 8 juillet dernier. À St Pierre de la Fage chez Olivier VIDAL (ovin viande transhumant) puis à Sorbs, au GAEC du Causse de Ludovic et Guillaume CAMPLO, l'ordre du jour portait sur la PAC, notamment la reconnaissance des parcours, l'avenir de la PHAE, de l'ICHN, des mesures agroenvironnementales et la préservation du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE).

Le 16 juillet dernier eut lieu ensuite la sortie «Fruits et légumes» à la SCEA le Bourgidou, à Lansargues, chez Estelle et Guillaume BOUET, exploitants maraîchers, à l'EARL Roux, à St Nazaire de Pézan, chez Jean-Vincent et Jean-Michel ROUX, exploitants arboricoles de pommiers et à la Coopérative Cofruid'oc. La première exploitation a présenté au Préfet son engagement volontaire dans les mesures prises dans le cadre du programme agroenvironnemental de l'étang de l'Or ainsi que de leur certification environnementale ISO 140001.

Ceci démontre que les agriculteurs agissent mieux par choix que par obligation. La seconde exploitation a mis l'accent sur la compétitivité de la filière et son avenir lié au coût de la main d'œuvre et souligné l'exonération des charges pour les travailleurs occasionnels, obtenue suite à la grande mobilisation FNSEA-JA fin 2009 qui a permis de passer le cap difficile de ces dernières années. Quant au CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi), il va dans le bon sens, mais sa mise en œuvre est bien trop complexe. Enfin, la nécessité d'une rénovation du verger méridional a été défendue. Au cours de la visite de la coopérative Cofruid'oc, les représentants de l'agriculture ont soulevé la question de la loi Littoral qui doit évoluer pour permettre des logements saisonniers indispensables pour les exploitants agricoles.

Dans la riche actualité de la récolte 2013, la sortie «Viticulture» s'organise le 16 septembre au moment où ce numéro est bouclé : au programme de la visite, la Cave Coopérative de St Mathieu de Trévières et la cave particulière «Le Château de l'Engarran» à Lavérune.

Millésime 2013

À l'heure où vous lisez ces lignes, la récolte 2013 est bien avancée : voici quelques points de repères pour mieux cerner ce millésime.

Un repos végétatif avec un climat froid et pluvieux

Des températures fraîches et froides se sont succédées tout au long de l'hiver, accompagnées d'un mois de mars exceptionnellement pluvieux. Le débourrement est en retard de 7 à 10 jours en moyenne par rapport à 2012.

Du débourrement à la floraison, la fraîcheur est toujours au menu

Dans la continuité, le mois d'avril est aussi pluvieux. Mais c'est surtout le mois de mai qui se distingue : il est le plus frais de ces 20 dernières années (source ACH) ! Le décalage n'est pas rattrapé, la floraison (début juin) accuse un retard moyen de 10-12 jours par rapport à 2012. Plutôt groupée, la floraison des cépages tardifs se rapproche de celle des cépages précoces.

De la floraison à la véraison, le retard se confirme

Début juin le développement végétatif de la vigne est faible. A l'occasion d'une remontée des températures à la fin du printemps, la vigne utilise pleinement l'eau des sols pour une pousse

active en juin. De la coulure (et du millerandage) est alors fréquemment observée.

Les orages fin juillet/début août, parfois accompagnés de grêle, renforcent les réserves en eau. Par rapport à 2012, la véraison est observée avec 10 à 15 jours de retard sur l'ensemble du vignoble. La campagne 2013 apparaît comme une des plus tardives depuis ces 10 dernières années (proche de 2004).

A l'approche des vendanges, jolie récolte, si le temps le permet

La coulure plus modérée sur le département est souvent compensée par le grossissement des baies, à l'exception des vignobles de coteaux (grenache notamment). Le cycle de la vigne est long, la maturation du raisin semble s'éterniser. Fin août, le marin laisse sa place à un léger vent du nord et les journées restent chaudes avec des nuits plus froides, signe d'un millésime tout en fraîcheur aux arômes fruités.

Visite du Préfet à la cave de St Mathieu de Trévières.



Fête de la Châtaigne à St Pons de Thomières, les 26 et 27 octobre.

Technisol à Mauguio, le jeudi 17 octobre 2013

Une occasion de perfectionner votre technique d'entretien du sol :

- *Démonstration d'outils en mouvement.*
- *Échanges techniques avec les constructeurs et techniciens.*
- *Vous pourrez essayer le matériel sur place.*

Accès par la ZAE du Bosc, derrière la SICA Les vergers de Mauguio.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Alice BOSCHER au 06 18 36 82 10

Fête de la Châtaigne 2013 à Saint Pons de Thomières les samedi 26 et dimanche 27 octobre

Pour entrer en douceur dans l'automne à l'occasion de la 36^{ème} Fête de la Châtaigne, la Chambre d'agriculture de l'Hérault et ses adhérents du réseau Bienvenue à la Ferme vous invitent à leur traditionnel marché de producteurs fermiers qui se tiendra comme à l'accoutumée sur la Place du Foiralet.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Fabrice GRILLON au 06 14 78 27 34



Forum optimisation de la pulvérisation en viticulture

Le forum présentant les résultats du banc EvaSprayViti aura lieu le 5 novembre 2013 sur le site IRSTEA de Montpellier (Agropolis).

SITEVI 2013 : les Chambres d'agriculture y seront !

Les Chambres d'agriculture du Languedoc-Roussillon (plus de 400 conseillers au niveau régional, au service de plus de 30 000 entreprises agricoles) vous donnent rendez-vous au SITEVI 2013 du 26 au 28 novembre.

www.languedocroussillon.chambagri.fr



Mobilisation des viticulteurs

pour le nouveau plan de restructuration

Le Plan Collectif de Restructuration en Languedoc-Roussillon lancé au printemps 2013 a remporté un vif succès. En effet, aujourd'hui ce programme de restructuration du vignoble d'une durée de 3 ans, géré par le Comité Régional RQD, a vu l'adhésion de plus de 3 300 exploitants pour une superficie à restructurer de 10 000 ha soit plus de 1 300 ha que le programme RQD 1 a mis en place en 2003.

Parmi les quatre départements viticoles de la

région Languedoc-Roussillon, le département de l'Hérault représente 44 % des adhésions et cela pour 42 % des superficies.

En termes d'encépagement, de grandes tendances se dessinent pour les 3 campagnes de plantation avec des projets se tournant vers le Cinsault, le Grenache Noir, le Chardonnay, le Merlot ou bien encore la Syrah.

Contact au Comité RQD
Olivia GEORGES au 04 67 58 10 41

Salon de l'Agriculture 2014

Manifestation phare du monde agricole avec 693 752 visiteurs et un panier moyen d'achat de 61 euros, le Salon International de l'Agriculture se tiendra du samedi 22 février au dimanche 02 mars 2014.

Pour participer à cette opportunité commerciale majeure, vous pouvez vous pré-inscrire.



Contact à la Chambre régionale d'agriculture
Valérie POTTIER au 04 67 20 88 64

Solidarité avec les agriculteurs du 65

La Chambre d'agriculture de l'Hérault et la FDSEAH se sont immédiatement mobilisés avec les agriculteurs du département, et ont répondu à

l'appel de solidarité des agriculteurs sinistrés des Hautes Pyrénées en fournissant des fourrages aux agriculteurs touchés par les intempéries.

INNOVA NEWS

La «Magma» pastèque locale

«Plus on est près de son outil de production plus on est capable d'innover.» Ainsi, une entreprise du département au savoir faire certain en matière de production de melons, se diversifie et accroît sa notoriété en proposant un produit somme toute banal : une pastèque française. Française, certes sans marinière, mais produite

dans des exploitations françaises alors que les pays «producteurs» sont plutôt l'Espagne et l'Italie! Pari est fait sur une origine claire, avec une variété au calibre différent plus petit qu'à l'habitude, à la chair très colorée, sans pépins et d'un goût bien particulier. Une «Magma» pastèque.

Une vigne artificielle au service de la viticulture

L'IFV et IRSTEA ont créé une vigne artificielle qui va permettre des tests de pulvérisation sur une grande période de l'année dans des conditions toujours équivalentes. Ces tests vont permettre dans un premier temps de comparer les pratiques afin d'optimiser la quantité de

bouillie déposée sur les feuilles (vitesse, volume/ha, nombre de rangs traités...). Dans un second temps il sera possible de comparer les matériels entre eux afin de choisir le meilleur à fonction équivalente.



Une caméra pour sarcler les salades



Afin de supprimer l'utilisation d'herbicides sur les salades, les EARL Bonnefond et fils à Vic la Gardiole ont investi dans une sarceuse sur tracteur. Cette dernière permet de travailler 4 rangs en simultané. Grâce à un système de vision, la machine distingue les pieds de salade des mauvaises herbes. Une dent montée sur un

moteur hydraulique vient ainsi travailler le sol sur le rang et s'escamote au niveau des salades. Des dents classiques viennent travailler l'inter-rang. Ainsi tout l'espace non planté est travaillé et désherbé. Cette machine peut sarcler d'autres plantes que la salade.

Agroforesterie viticole:

résultats de 11 ans d'étude

sur la production

et la vigueur des vignes

L'agroforesterie ou le savant mélange des arbres et de l'agriculture.

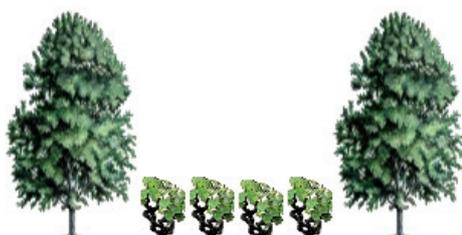


Jadis, la vigne pouvait être traditionnellement conduite en complantation avec des arbres qui leur servaient généralement de tuteurs. Dans les plantations agroforestières actuelles, les arbres sont plantés avec un objectif de rentabilité agromonomique complémentaire à celui de la vigne. L'intérêt premier peut être le bois d'œuvre ou de chauffage, bien sûr, mais les arbres peuvent aussi représenter des refuges pour la faune auxiliaire des vignes.

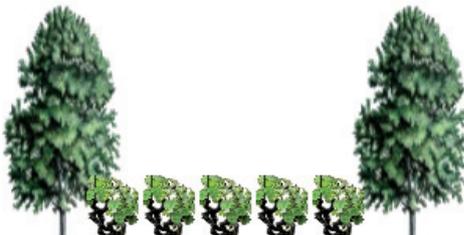
L'intérêt des plantations agroforestières en grandes cultures et en élevage est désormais

bien connu mais les associations de plantes pérennes sont peu étudiées sous climat tempéré. C'est pourquoi le Conseil Général de l'Hérault s'est associé à l'INRA et la Chambre d'agriculture de l'Hérault pour faire du domaine départemental de Restinclières un domaine expérimental étudiant des associations agroforestières, notamment viticoles.

Le domaine est divisé en parcelles où plusieurs espèces d'arbres sont étudiées en présence de vignes (2 cépages) ou en plantation forestière. Les vignes sont également étudiées en plantation pure. Les cépages sont le Grenache noir et la Syrah. Les espèces d'arbres principales sont le pin pignon (*Pinus pinea* L.) et le cormier (*Sorbus domestica* L.). Les vignes ont été plantées en 1997 et les arbres 1 an plus tôt. Deux densités de plantation sont testées : 1 rang d'arbres remplace 1 rang de vignes (haute densité) ou 1 rang d'arbres remplace 2 rangs de vignes (basse densité) (voir ci-contre).



basse densité

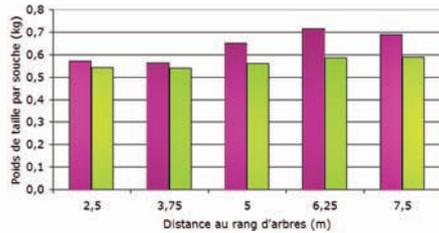


haute densité

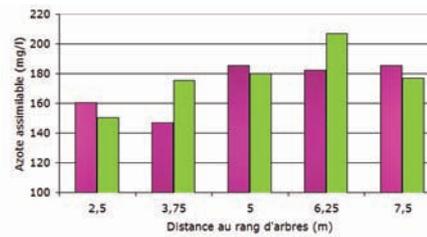
Les quantités récoltées (voir graphique ci-dessous) sont légèrement affectées par la présence des pins pignons. Les cormiers provoquent une plus forte concurrence mais elle devient négligeable au delà de 4 m de distance entre les arbres et les vignes.



Les conclusions sont similaires sur la taille (voir ci-dessous), avec une pousse moins importante près des arbres mais un effet nul à partir de 5 m de distance.



Bien que les sols du domaine viticole de Restinclières soient superficiels, cette concurrence n'est pas une concurrence hydrique. En effet, les critères d'évaluation de la contrainte hydrique précoce ou tardive ne montrent aucune différence en fonction de l'éloignement du rang d'arbres. En revanche, il existe une concurrence azotée qui coïncide avec les résultats agronomiques (voir graphique ci-dessous). On retrouve ce même genre de résultats lorsqu'on étudie l'enherbement des vignes.



Ces résultats, obtenus après 11 années de complantation arbres/vignes, sur sol superficiel, permettent de donner de premières orientations au conseil en matière de plantation agroforestière viticole.

Il est désormais essentiel de les compléter par l'étude de parcelles agroforestières viticoles en sols profonds, à priori sans contrainte, et qui permettrait une autre valorisation des produits, tant forestiers que viticoles.

Résultats présentés par la Chambre d'agriculture de l'Hérault au 18ème symposium international GiESCO au Portugal du 7 au 11 juillet 2013

Programme conduit avec le soutien financier du Conseil Général de l'Hérault

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault William TRAMBOUZE au 04 67 36 44 26

Les résultats d'expérimentations viticoles sont sur www.herault.chambagri.fr

Sur cette page du site de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, vous pouvez consulter l'ensemble du programme d'expérimentations en cours ainsi que les principaux résultats acquis jusqu'à aujourd'hui.

Les thématiques se déclinent selon les axes régionaux suivants :

- Amélioration de la qualité des produits, avec des études sur la diversification de l'encépagement dans une optique de vins en IGP ou en AOP.
- Adaptation des pratiques pour augmenter la productivité, en fonction du produit souhaité. Ce thème est l'un des plus importants actuellement avec un volet sur les stratégies de mode de conduite basées sur la taille mécanisée et un volet sur les itinéraires de fertirrigation.

Ce thème peut répondre à des préoccupations de production de vins sans IG.

- Diminution des intrants et mise en place d'alternatives à l'utilisation de produits phyto-

Rendez-vous sur www.herault.chambagri.fr à la rubrique accompagner-mes-productions/viticulture/experimentation

sanitaires. Second thème phare des expérimentations en cours, le travail sur la diminution des intrants porte sur la gestion des pulvérisations, la stratégie de protection phytosanitaire, la mise en place d'outils d'aide à la décision et les suivis de cépages résistants aux maladies (oïdium, mildiou).

- Gestion raisonnée de l'irrigation.

- Agroforesterie : travaillé depuis 11 ans dans le département, original à son implantation, cet essai est devenu une référence pour la communauté internationale (article dans ce numéro).

- Dépérissements de vignoble : syrah, maladie du bois. L'ampleur de ces questions est traitée en réseaux d'importance nationale.

- Références au vignoble. A partir de parcelles suivies depuis plusieurs années dans le cadre d'essais, sont établies en temps réel les évolutions clés du vignoble (phénologie, état hydrique...).

Programmes conduits avec le soutien financier de l'Etat, de la Région et du Conseil Général.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault Nathalie GOMA-FORTIN au 04 67 36 44 17

Favoriser les **échanges** d'informations entre les producteurs, les techniciens et les stations d'expérimentation de la région

Résultats d'essais pomme :

Journée technique «pomme» au CEHM

Photo © CEHM



Cette journée, inscrite dans le cadre du programme du réseau Sudexpé, est l'occasion pour les techniciens de la station d'expérimentation de présenter leurs travaux aux différents acteurs de la filière. Un itinéraire de visites ponctuées d'exposés, a permis aux visiteurs de découvrir le verger expérimental de pommiers et d'échanger librement entre les présentations techniques.

Après une présentation des prévisions internationales de récoltes de pommes, les différents

Le 29 août a eu lieu à Marsillargues la journée technique d'été du CEHM, station expérimentale de fruits et légumes dans le Languedoc-Roussillon.

sujets techniques ont été abordés selon l'actualité de l'année et les programmes d'expérimentation en cours sur la station. Cette année, en plus des points sur les différents bio-agresseurs et sur l'éclaircissage, une présentation du réseau régional Sud Agro-Météo (SAM) a été faite. Ce réseau, en développement depuis le début de cette année est un projet majeur du CEHM, mené dans le cadre de Sudexpé pour favoriser les échanges d'informations entre les producteurs, les techniciens et les stations d'expérimentation de la région.

La récolte des premières pommes de la saison a également été largement commentée. C'est surtout le retard de 10 à 15 jours, observé dans notre région comme partout en France et au-delà, qui retient l'attention. Ce retard exceptionnel est lié aux conditions particulièrement fraîches tout au long du printemps et devrait s'atténuer au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

Cela n'a pas affecté la qualité des fruits, jugée excellente cette année, notamment sur les sélections colorées de Gala qui sont très demandées, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Ce secteur de sélection variétale est toujours très dynamique dans notre bassin et donne aux producteurs un atout majeur de compétitivité sur les marchés.

C'est par cette présentation des variétés de pommes précoces que le CEHM a clôturé sa matinée.

Contact au CEHM
Claude TRONEL au 04 67 71 23 24

Deux nouveaux partenariats

avec les collectivités

Reconnaître le rôle des agriculteurs dans la gestion des territoires et mettre en commun les compétences pour engager de nouvelles actions, telles sont les motivations de la Chambre d'agriculture dans ses partenariats avec les collectivités territoriales. Accompagner les agriculteurs

pour préserver la qualité de l'eau d'un territoire et développer l'économie agricole, tels sont les objectifs visés. Illustration avec les récentes signatures avec le Syndicat Mixte du bassin de l'Or, le Syndicat Mixte Eau et Assainissement sur le territoire du Pic St Loup.

SYMBO



Claude BARRAL, Président du Syndicat Mixte du Bassin de l'Or et Jérôme DESPEY, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, ont signé une convention le 21 mai dernier, sur l'exploitation de Messieurs Jean-Michel et Jean-Vincent ROUX, arboriculteurs à St Nazaire de Pézan, en présence d'élus et d'agriculteurs du territoire. Face aux enjeux majeurs du bassin de l'Or en ce qui concerne la qualité des eaux et la

biodiversité, et la volonté de la profession agricole d'adapter ses pratiques afin de limiter tout impact sur l'environnement, cette convention va poser les bases d'une stratégie commune d'intervention en matière d'agroenvironnement qui s'inscrit dans le cadre du contrat de bassin engagé par le SYMBO.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault et ADVAH : Hélène SUZOR au 04 67 20 88 34
Email: suzor@herault.chambagri.fr

SMEA

Le bassin versant du captage du Fenouillet à Vacquières (Hérault) est le seul territoire en France à disposer de données probantes sur 15 ans montrant que la production viticole est compatible avec la production d'eau potable. Ce résultat a été possible grâce aux efforts soutenus des agriculteurs réunis au sein d'un projet collectif, animé par la Chambre d'agriculture et soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, le SMEA et la Chambre d'agriculture. Georges VINCENT, Président du Syndicat Mixte des Eaux et de l'assainissement de la Région Pic Saint Loup, et Jérôme DESPEY, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, ont renouvelé le partenariat pour la période 2013 - 2015, le lundi 16 septembre dernier pour pérenniser et renforcer la démarche engagée par les professionnels avec l'appui de la Chambre d'agriculture.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault : Alice BOSCHER au 04 67 20 88 33
Email: boscher@herault.chambagri.fr





AGRILOCAL, une solution simple

pour développer de nouveaux débouchés en restauration collective

Agrilocal qu'est ce que c'est? Un nouvel outil internet qui vous permet de tout savoir sur les commandes alimentaires des chefs de cuisine de la restauration collective.

Légumes, fromages, viandes, fruits... au gré des saisons et de vos productions vous pourrez consulter Agrilocal et répondre aux commandes présentes sur le site. La Chambre d'agriculture de l'Hérault et l'ADVAH sont partenaires du Conseil Général pour développer Agrilocal.

Comment faire pour répondre à une commande? Une commande vous intéresse?

Vous déposez sur Agrilocal votre offre. Quand vous recevez une validation de votre offre (Agrilocal génère automatiquement un bon de commande....) il ne reste qu'à livrer le produit.

Est-il possible de faire une offre, même s'il n'y a pas de commande ?

Oui, vous pouvez proposer directement aux acheteurs vos produits, ce qui peut être bien pratique dans le cas d'une production excédentaire par exemple...

Comment faire pour être abonné à Agrilocal?

Agrilocal est un service gratuit, auquel vous pouvez vous abonner, pour cela contactez Agrilocal par mail agrilocal34@cg34.fr ou par téléphone 04 67 67 66 27. Cela vous donnera accès à votre espace personnel et vous permettra de renseigner votre fiche spécifique.

Si je rencontre des difficultés pour renseigner mes informations sur le site, comment faire?

La Chambre d'agriculture et l'ADVAH vous accompagnent. Pour cela, appelez le 04 67 20 88 56 ou le 04 67 20 88 34, ou vous envoyez un mail à agrilocal34@herault.chambagri.fr.

Comment se fait-il que je reçoive des commandes sans être abonné(e) à Agrilocal?

Vous êtes référencé(e) par l'INSEE avec votre production principale, c'est pourquoi Agrilocal vous « connaît » et génère automatiquement une information de commande sur votre mail, fax ou SMS. Si cela ne vous intéresse pas, appelez au 04 67 67 66 27 ou envoyez un mail à agrilocal34@cg34.fr.

Si vous êtes intéressé, abonnez-vous à Agrilocal pour renseigner plus précisément votre profil personnel.

Bientôt une réunion dans votre territoire.

5 territoires (Ganges, Murviel lès Béziers, Capetang, Pézenas, Poussan) ont été sélectionnés pour développer Agrilocal, en priorité pour l'approvisionnement des collègues dans un premier temps. Dès octobre 2013, des réunions vont être organisées afin de vous faire mieux connaître Agrilocal et vous permettre de vous positionner. Vous recevrez une invitation du Conseil Général. L'information sur le calendrier des réunions sera également sur le site de la Chambre d'agriculture qui communiquera aussi par voie de presse.

Le Conseil Général organise ces réunions pour les producteurs du territoire concerné à l'exception des producteurs qui sont référencés en production principale vigne. Si c'est votre cas, mais que vous développez d'autres productions intéressant l'approvisionnement des collègues et que vous souhaitez être invité : appelez aux 04 67 20 88 56 / 04 67 20 88 34 ou envoyez un mail agrilocal34@herault.chambagri.fr.

*Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Laure TEZENAS au 04 67 20 88 56
Email : tezenas@herault.chambagri.fr*

*Contact à l'ADVAH
Hélène SUZOR au 04 67 20 88 34
Email : suzor@herault.chambagri.fr*

Arrivée de **ma c@ve**

Les outils
de traçabilité des Chambres
d'agriculture s'étoffent

Mes p@rcelles, l'outil de traçabilité simple et intuitif

Pour faciliter l'enregistrement de vos pratiques et cartographier vos parcelles sur l'ensemble de vos ateliers, Mes P@rcelles s'adapte à vos besoins techniques, économiques et réglementaires.

Des offres multi-filières qui comprennent la mise en service du dossier, la formation, l'assistance, les mises à jour automatique et l'appui à

la déclaration PAC.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou une démonstration.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Gaëlle ROMAN-FAURE au 04 67 20 88 99
Email : roman-faure@herault.chambagri.fr



Ma c@ve, le nouvel outil de traçabilité en cave

Comme pour Mes P@rcelles, cet outil a été conçu par les conseillers des Chambres d'agriculture pour correspondre complètement aux attentes du métier.

Grâce à cet outil, la traçabilité de la vinification est gérée de façon simple.

De l'arrivée du raisin à la cave jusqu'à la mise en bouteille, l'ensemble des pratiques en cave sont tracées.

Pour les utilisateurs de Mes P@rcelles, le lien sera simple et automatique, vous pourrez alors saisir vos pratiques du cep à la bouteille.

Informations pratiques :

Pour des démonstrations, contactez votre conseiller de secteur.

Pour des formations Mes P@rcelles, retrouvez toutes les dates programmées dans le «Performance Formation» joint à ce numéro.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Gaëlle ROMAN-FAURE au 04 67 20 88 99
Email : roman-faure@herault.chambagri.fr



**DOSSIER
CENTRAL**

**Projet politique
et gouvernance politique
de la nouvelle mandature**



Jérôme Despey,
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Hérault.



Nos priorités

«Je tiens particulièrement à être à l'écoute des agriculteurs, qui nous ont élus. Dans cet esprit de proximité, nous avons la volonté d'impulser une dynamique pour répondre aux attentes des agriculteurs.

Dans notre nouvelle organisation, nous avons voulu donner la place à toutes les filières; pour moi, elles sont toutes au même niveau. Nous accompagnerons l'agriculture héraultaise dans sa diversité, de la plaine à la moyenne vallée, aux piémonts et à la montagne.

Et nous prendrons en compte tous les types d'agriculture : conventionnelle, raisonnée, bio. Loin de tout dogmatisme, nous choisissons l'approche économique ; il y a des marchés, qui répondent à ces divers types d'agriculture ; nous les accompagnerons tous, sans les opposer.

Aujourd'hui, il est important de répondre aux attentes de la société, notamment en matière d'agroécologie. Je veux dépasser les clichés, dont celui de l'agriculteur qui polluerait. La réalité, c'est que

de nombreux efforts ont été faits et que les évolutions continuent à être importantes.

Nous travaillerons aussi au développement des circuits courts de valorisation, à côté des autres circuits.

Le but final reste, pour les agriculteurs, de bien vendre leurs productions. C'est le moyen pour que chacun puisse vivre dignement de son travail et pour que le renouvellement des générations se fasse.

Nous serons attentifs d'une part à la préservation de la ressource en eau, d'autre part à l'accès à l'irrigation, nécessaire à des productions sécu-

risées et de qualité.

Nous n'oublierons pas de mettre en avant, avec les collectivités, la gestion territoriale et foncière, si importante dans l'Hérault.

C'est pour réaliser ces objectifs que nous avons décidé de bâtir un projet agricole départemental.

Il vise à réfléchir à l'orientation des productions, à la manière de les accompagner. Nous allons y associer l'ensemble du monde agricole départemental et les

collectivités, en particulier le Conseil Général, avec qui nous menons déjà de nombreuses actions.

Nous souhaitons non pas subir mais être acteurs de notre avenir. C'est pourquoi nous allons mener ce travail prospectif qui facilitera notre action durant ce mandat.»

Jérôme Despey,
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

**Nous souhaitons
non pas subir
mais être acteurs
de notre avenir.**

La mutualisation

La Chambre d'agriculture de l'Hérault continuera à travailler avec les autres chambres de la région pour, dans un esprit de mutualisation, se donner ensemble davantage de moyens et ainsi, en contact étroit avec les agriculteurs de l'Hérault, mieux répondre à leurs besoins.

Dans le cadre de la Pac

La défense de l'agriculture héraultaise se fait aussi dans le cadre de la Pac. Nous continuerons à nous battre pour défendre nos spécificités méditerranéennes et nos divers enjeux tels que l'eau et les conditions de production.

Quelle agriculture en 2020?

Rencontre d'élus régionaux.



Le défi du Projet agricole départemental

Où en serons-nous en 2020 ? Que seront devenues nos exploitations ? Quelle sera la santé de nos filières ? Comment s'y préparer et continuer à innover ? Y aura-t-il encore des installations ? Répondre à ces questions, que chacun peut se poser, n'est pas facile. Le Projet agricole départemental va s'attacher, dans les mois à venir,

à construire une vision à l'horizon 2020 pour l'agriculture de l'Hérault.

Il ne s'agit pas de se faire devins et d'imaginer la conjoncture dans 6 ans mais de définir l'agriculture que nous voulons et de dessiner un plan d'action pour s'en rapprocher le plus possible.

Comment sera élaboré le projet ?

Ce projet sera débattu et construit avec l'ensemble des acteurs, interlocuteurs de la Chambre d'agriculture : agriculteurs, acteurs agricoles (les organisations syndicales représentatives, les organisations professionnelles et économiques) et autres acteurs (l'Etat, les collectivités territoriales, la recherche, la société

civile). Ils composeront, avec les membres élus de la Chambre d'agriculture, le comité de pilotage du projet.

La Chambre d'agriculture travaille, avec l'appui de Jean-Louis Rastoin (professeur émérite de Montpellier SupAgro), sur la méthodologie. Des ateliers de prospective ont ainsi été identifiés

Rencontre entre le Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et le Président de l'APCA - le 8 avril 2013.



provisoirement, les uns par filières, les autres par thématiques (installation/transmission, territoire/aménagement du territoire, eau/environnement, agriculture de proximité et agritourisme, responsabilité sociétale et environnementale). Chacun de ces ateliers dressera, d'ici le printemps 2014, un état des lieux du sujet le concernant et mènera une réflexion prospective. Ils dessineront alors des scénarii d'évolution possible et proposeront des plans d'action.

A partir de là, des réunions territoriales se dérouleront de juin à septembre 2014 pour débattre avec les agriculteurs de l'Hérault et autres acteurs locaux. Le projet définitif tiendra compte de ces débats.

Le projet Hérault 2020 devrait être ficelé en novembre 2014, avec un plan d'action chiffré.



*Où en serons-nous en 2020 ?
Que seront devenues
nos exploitations ?*

Qui décide

à la Chambre
d'agriculture ?

*Des hommes et des femmes
au service d'une agriculture
durable dans l'Hérault.*

Les instances exécutives: le bureau et la session

Après le renouvellement de ses membres, la nouvelle Chambre d'agriculture a pour objectif de poursuivre l'action engagée par l'ancienne équipe et de définir des priorités par rapport aux nouveaux enjeux pour notre agriculture et nos territoires.

Pour ce faire, le choix a été fait d'un bureau exécutif resserré.

Il est complété par un conseil d'orientation, c'est-à-dire le bureau élargi à des élus de la session impliqués et représentatifs des filières et des territoires du département.

Liste des membres du bureau

Président	Jérome Despey	Viticulteur en cave coopérative	St Génies de Mourgues
1 ^{er} Vice Président	Denis Carretier	Viticulteur, président de cave coopérative	Olonzac
2 ^{ème} Vice Président	Jean Pascal Pelagatti	Vigneron indépendant	Béziers
3 ^{ème} Vice Président	Alexandre Boudet	Viticulteur en cave coopérative	St Pargoire
4 ^{ème} Vice président	Didier Boyer	Viticulteur en cave coopérative	Abeilhan
Secrétaire général	Michel Pontier	Céréaliériste et arboriculteur	Fabrègues
1 ^{er} secrétaire adjoint	Brigitte Singla	Éleveuse	Les Rives
2 ^{ème} secrétaire adjoint	Guilhem Vigroux	Viticulteur en cave coopérative	Villeveyrac
3 ^{ème} secrétaire adjoint	Céline Michelon	Vigneronne indépendante	Villeveyrac
4 ^{ème} secrétaire adjoint	Philippe Coste	Viticulteur en cave coopérative	Villemagne l'Argentière
5 ^{ème} secrétaire adjoint	Jean Vincent Roux	Arboriculteur	St Nazaire de Pezan
6 ^{ème} secrétaire adjoint	Raymond Llorens	Viticulteur en cave coopérative	Mas de Londres
Membre permanent	Marie Levaux	Horticultrice	Mauguio
Membre permanent	Pierre Colin	Viticulteur en cave coopérative	Pinet
Membre permanent	Jean-Charles Tastavy	Vigneron indépendant	Capestang

Session d'installation
de la Chambre d'agriculture
du 4 mars 2013.



Piloter, décider, construire

Liste des membres de la Chambre d'agriculture

COLLÈGE 1 Chefs d'exploitations et assimilés	COLLÈGE 3a Salariés de la production agricole	COLLÈGE 5c Caisses de Crédit Agricole
ALAUZE Emile	ALMERAS Christian	BOYER Jacques
ARCIER Thierry	ELLYA Sandrine	COZON Olivier
BOUDET Alexandre	SGANGA Vince	
BOYER Didier	SUBILS Guy	COLLÈGE 5d Caisses d'assurances mutuelle agricoles et de mutualité sociale agricole
CARRETIER Denis		GAUFFRE Jack
COLIN Pierre	COLLÈGE 3b Salariés des groupements professionnels agricoles	TASTAVY Jean-Charles
DESPEY Jérôme	BOYER Michel	
GADEA Didier	CABANEL Gloria	COLLÈGE 5d Organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles ou de jeunes agriculteurs
GARCIA François	PARGOIRE Jean-Louis	LLORENS Raymond
LEVAUX Marie	TRAZIC Agnès	VIGROUX Guilhem
HERAIL Emmanuel		
MICHELON Céline	COLLÈGE 4 Anciens exploitants et assimilés	MEMBRE CRPF
NOGUES Sophie	CAVALIER Henri	BARET Alain
PELAGATTI Jean-Pascal	VIDAL Jean-Claude	
PONTIER Michel		MEMBRES ASSOCIÉS
RAGUES Nicolas	COLLÈGE 5a Sociétés coopératives de production agricole	CALMEL Anne
REDER Paul	LEYDIER Jean-Luc	DE SAUSSINE-VIAS Christine
ROUX Jean-Vincent		LAFON Patrice
SAGNIER Jean-Michel	COLLÈGE 5b Autres coopératives et SICA	NARDY Stéphane
SEGUIER Fabrice	COSTE Philippe	RAVAILLE Jean Marc
SINGLA Brigitte	MAURY Michel	SAUR Cédric
	PISTRE Joël	THOMAS Christophe
COLLÈGE 2 Propriétaires et usufruitiers	VISSEQ Colette	VAILLE Philippe
DE CLOCK Jean-Baptiste		
CHALLIEZ Pierre		

Les rencontres réalisées depuis le 4 mars :

6 réunions de bureau
et rencontres avec
le Président de
l'Assemblée Permanente
des Chambres
d'agriculture (APCA)
et les élus de la Région
Languedoc-Roussillon.

2 réunions du
conseil d'orientation
(bureau élargi).

Les élus ont siégé
à 3 reprises
en session.



Les instances consultatives :

commissions, groupes de travail,

et comités d'orientation

Le bureau et la session, pour prendre leurs décisions, s'appuient sur la réflexion menée en commissions et groupes de travail.

*Proposer,
orienter,
agir...*

Les commissions :

Composées d'élus de la Chambre d'agriculture, elles ont plus particulièrement pour missions d'expertiser des dossiers, de rendre des avis, de conduire des études, de formuler des propositions. Cela dans les domaines relevant de leurs attributions et tout au long de la mandature.

Les groupes de travail :

Temporaires ou permanents, ils sont composés d'élus mais peuvent aussi accueillir des personnes extérieures.

Leur mission est davantage centrée sur un sujet précis.

Les comités d'orientation :

Ils comprennent des membres de la Chambre d'agriculture et des personnalités qualifiées dans le domaine de compétence du comité.

Ces comités assistent, notamment dans les domaines du développement agricole et rural et de l'élevage, la Chambre d'agriculture dans l'élaboration de son programme d'intérêt général. Et ils veillent à la cohérence des actions des organismes qui y sont représentés avec celles de la Chambre.

4 pôles d'actions prioritaires

Pôle «Filières de production»

Être partenaire des projets de filières. Appuyer les six filières de l'agriculture héraultaise, qui sont réparties dans l'ensemble du territoire et génèrent de l'activité économique. Voici les acteurs de ce pôle d'action :

LES COMMISSIONS



VITICULTURE

«Favoriser la maîtrise des techniques adaptées aux stratégies commerciales.»

Guilhem Vigroux

Nos objectifs :

- Établir un rapprochement auprès des coopératives afin de proposer un partenariat technique adapté (conduite et protection du vignoble...)
- Viticulture et environnement : comment répondre aux attentes sociétales et les valoriser (Ecophyto, biodiversité, paysage...).
- Maîtriser aux plans technique, économique et qualitatif de nouvelles pratiques (taille mécanique...) et les développer au vignoble en lien avec les stratégies commerciales.



HORTICULTURE

«Développer la valeur ajoutée.»

Marie Levaux

Notre objectif :

Valoriser les entreprises horticoles et développer la valeur ajoutée.



GRANDES CULTURES

«Améliorer la production... avec l'objectif du revenu.»

Michel Pontier

Nos objectifs :

- Identifier et répondre aux attentes des marchés (dont développer la production de semences).

- Améliorer la production et le revenu des agriculteurs.



PRODUCTIONS NOUVELLES ET SPECIALES

«Mettre à profit et anticiper les opportunités offertes.»

Jean-Charles Tastavy

Nos objectifs :

- Identifier et analyser les opportunités offertes par les productions nouvelles et spéciales, prioritairement pouvant répondre à une demande de proximité.
- Établir un contact avec les divers pôles de recherche de Montpellier.
- Repérer des agriculteurs susceptibles de s'investir dans un domaine expérimental.



ELEVAGE

«Pérenniser une
filère fragile avec

tous ses atouts.»

Brigitte Singla

Nos objectifs :

- Favoriser la transmission, l'installation et le renouvellement des actifs.
- Développer la compétitivité des exploitations d'élevage.
- Accompagner la vente en circuit court.



FRUITS & LEGUMES

«Maintenir
la capacité d'anticipation
de la filière.»

Jean-Vincent Roux

Nos objectifs :

- Identifier et répondre aux attentes des marchés.
- Améliorer la production et le revenu des agriculteurs.
- Anticiper et expertiser l'évolution des attentes de la société et de la réglementation.

LES GROUPES DE TRAVAIL



DEFENSE DU VIN

«Défendre l'image
d'un produit injustement attaqué.»

Jean-Charles Tastavy

Nos objectifs :

- Défendre et valoriser l'image du vin : défendre le vin des attaques contre ce produit culturel et gastronomique et favoriser toute action valorisant l'image du vin.
- Susciter ou coorganiser des manifestations favorables à la communication sur le vin.



FORET

«La forêt paysanne
est une opportunité
économique et s'inscrit dans le
développement territorial.»

Alain Baret

Nos objectifs :

- Valoriser économiquement la forêt paysanne
- Diversifier les potentialités des milieux forestiers.
- Positionner la forêt paysanne dans le développement territorial et environnemental.



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

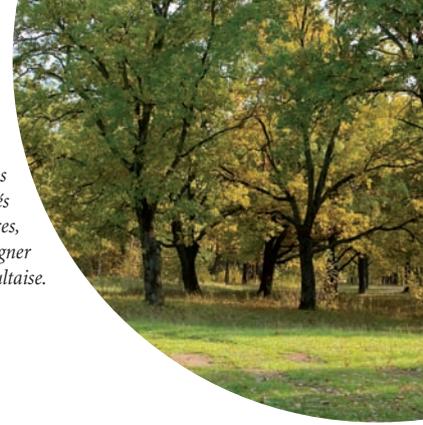
«Un plan d'action
pour développer la bio.»

Francois Garcia

Nos objectifs :

- Élaborer un agenda stratégique, construit sur la base d'une vision partagée du développement de l'AB.
- Définir des axes stratégiques de la Chambre d'agriculture dans un plan d'action.
- Pérenniser et consolider l'existant des exploitations engagées dans l'AB.
- Communiquer au plus grand nombre sur les actions en faveur de l'AB mises en place pour les agriculteurs, les producteurs par la Chambre d'agriculture.
- Organiser et/ou animer des manifestations rassemblant des agriculteurs, des producteurs déjà en AB et d'autres éventuellement intéressés.

Commissions et groupes de travail sont organisés en quatre pôles prioritaires, pour accompagner l'agriculture héraultaise.



Pôle «Appui aux entreprises»

Être prestataire au service de l'entreprise agricole et rurale.
Accompagner les exploitations en place, favoriser leur maintien,
assurer le renouvellement des générations. Voici les acteurs de ce pôle d'action :

LA COMMISSION



SERVICES AUX ENTREPRISES

«Mieux connaître les exploitations du département, leurs besoins et mieux les accompagner.»

Jean-Pascal Pelagatti

Nos objectifs :

- Analyser les performances économiques des exploitations agricoles du département.
- Identifier les besoins des agriculteurs en matière d'accompagnement.
- Proposer des accompagnements en matière de conseils, formation, appui juridique...
- Participer à la mise en œuvre opérationnelle des politiques économiques (installation/transmission, PAC...).
- Développer l'offre de service.

LES GROUPES DE TRAVAIL



FORMATION

«La formation fait partie des moyens qu'ont les agriculteurs pour progresser.»

Pierre Colin

Nos objectifs :

- Assurer le développement des connaissances et compétences des actifs agricoles pour faire face aux défis de l'agriculture.
- Accompagner les projets collectifs ou de développement local par des actions de

formations construites en lien avec les problématiques des agriculteurs d'un territoire donné.

- Renforcer les liens entre la Chambre d'agriculture et l'enseignement agricole public et privé.
- Développer des formations innovantes en lien avec les compétences reconnues de la Chambre d'agriculture.
- Développer la part de marché relative de la Chambre d'agriculture en formation.



INSTALLATION TRANSMISSION

«Associer les deux générations, cédants et candidats à l'installation, pour le succès des projets.»

Alexandre Boudet

Nos objectifs :

- Favoriser l'accès au foncier pour les candidats à l'installation.
- Optimiser les outils d'accompagnement de l'installation et de la transmission.
- Renforcer le positionnement de la Chambre d'agriculture en matière d'installation/transmission.



AGRO-EQUIPEMENT

«Participer à l'amélioration des techniques et des matériels agricoles.»

Jean-Luc Leydier

Nos objectifs :

- Répondre aux problématiques de l'entreprise

agricole, des filières de production, des territoires, par l'utilisation de matériels adaptés.

LES COMITÉS D'ORIENTATION

COTI

Comité d'Orientation Transmission Installation

Il élaborera le programme d'intérêt général relatif à l'installation dans l'Hérault.

COF

Comité d'Orientation Formation

Il élaborera le programme d'intérêt général relatif à la formation initiale et continue dans l'Hérault.

COPAD

Comité d'Orientation Projet Agricole Départemental

Il élaborera le Projet Agricole Départemental.

Pôle «Territoires, environnement et société»

Être l'interlocuteur de la vie des territoires pour les professionnels et les instances publiques. Défendre la place de l'agriculture dans l'espace et l'environnement, coordonner l'action de la Chambre d'agriculture avec celle des divers acteurs territoriaux. Voici les commissions de ce pôle d'action :



EAU &
ENVIRONNEMENT

«L'eau, un besoin économique, des enjeux environnementaux.»

Michel Pontier

Nos objectifs :

- Concilier performance économique et environnementale.
- Participer à la mise en œuvre opérationnelle des schémas territoriaux et des politiques publiques.
- Contribuer à la gestion maîtrisée et à la qualité de l'eau sur les territoires à enjeux.
- Participer à la gouvernance de l'eau et de l'environnement.

- Expertiser et contribuer à la valorisation des déchets en agriculture.
- Accompagner les collectivités et gestionnaires dans la mise en place d'actions agri-environnementales.



AMENAGEMENT
& TERRITOIRES

«La profession agricole est partenaire des collectivités territoriales, dans l'intérêt général.»

Denis Carretier

Nos objectifs :

- Défendre l'intérêt général de l'agriculture dans le cadre des projets d'aménagements.

- Expertiser et contribuer à la politique foncière au sein du département.
- Identifier les enjeux territoriaux et les besoins des collectivités locales.
- Proposer un appui auprès des collectivités.
- Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leurs documents d'urbanisme.
- Participer à la mise en œuvre opérationnelle des schémas territoriaux et des politiques publiques.
- Accompagner les agriculteurs dans le cadre de projets d'aménagement.

Pôle «Agritourisme, circuits de proximité, diversification»

Être acteur et accompagner les projets au service du développement économique des entreprises agricoles. Favoriser le développement des activités agritouristiques et de diversification. Voici la commission de ce pôle d'action :



AGRITOURISME
& BIENVENUE
À LA FERME

«Agritourisme et circuits courts : d'importantes marges de progrès.»
«Bienvenue à la Ferme : un cadre privilégié pour l'agriculture départementale dans ses projets agritouristiques.»

Céline Michelin

Nos objectifs :

- Disposer d'un outil de pilotage agritourisme (débuter un observatoire en 2013).
- Développer l'alimentation locale en circuits de proximité : Dans la restauration collective (AGRILOCAL), en vente directe et circuits de proximité (drive, points de vente collectifs), en formule de loisirs et de restauration proposées par Bienvenue à la Ferme (BAF).
- Développer l'œnotourisme et la marque BAF.
- Développer les études de marché et les formations.

Opération Salvetat sur Agout : 8 tracteurs contrôlés dans le cadre du plan climat du parc régional naturel avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault et la fédération départementale des CUMA.



Un banc d'essai moteur pour économiser

Qu'est-ce qu'un diagnostic moteur ?

Les tests réalisés lors d'un passage au banc d'essai débouchent sur un diagnostic complet de l'engin agricole et sur des préconisations de réglages et de conduite. Le passage d'un tracteur au banc d'essai permet de mesurer sa consommation réelle et sa consommation spécifique, c'est-à-dire son rendement.

Le diagnostic vise également à connaître la puissance réelle du tracteur utilisable à la prise de force, le couple et le régime moteur. Au final, l'agriculteur dispose de préconisations de

réglage et de conduite lui précisant le régime idéal du moteur à pleine charge pour une puissance donnée.

Le banc d'essai moteur a permis d'établir qu'un gain de consommation horaire était possible à hauteur de 1,7 l à l'heure, en adaptant le régime moteur du tracteur et en adoptant des pratiques d'éco-conduite. Pour une utilisation annuelle moyenne de 500 heures, ce sont plus de 860 litres de carburant qui sont économisés. Au prix actuel du GNR, cela fait plus de 700 euros d'économie dans l'année.

700 € d'économies en moyenne par an et par tracteur et moins de 2,9 T de CO2 par an de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Pour qui et comment ?

Tous les agriculteurs peuvent soumettre leurs engins agricoles à un tel diagnostic. Son coût est de 120 euros hors taxes et il faut compter entre 45 minutes et une heure entre le test et la remise des résultats.

Vous êtes intéressés ?

Alors parlez-en autour de vous !

Constituez un petit groupe avec d'autres personnes intéressées.

Lorsque 6 à 8 tracteurs sont identifiés, une journée peut être organisée près de chez vous !

Contact à la Fédération régionale des CUMA

Emmanuel Colin au 06 71 26 78 43

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Christophe Auvergne au 06 12 51 78 44

CERTIPHYTO, c'est pour bientôt !

Le Certiphyto, c'est quoi ?

C'est le certificat qui vous permettra d'acheter et d'utiliser les produits phytosanitaires.

C'est pour quand ?

- Le 1^{er} octobre 2013 pour les professionnels exerçant de la prestation de services.
- Le 1^{er} octobre 2014 pour les professionnels exerçant pour leur propre compte (les agriculteurs, les salariés agricoles, les forestiers, les agents des collectivités territoriales.)

Comment ça se passe ?

La Chambre d'agriculture vous propose deux jours de formations.

Accompagné par des conseillers agricoles spécialisés de la Chambre d'agriculture et les préven-

teurs MSA, vous traiterez des thèmes suivants :

- La réglementation.
- La prévention des risques pour la santé et pour l'environnement.
- Les stratégies et techniques alternatives visant à l'utilisation des produits phyto.

Je viens d'obtenir mon diplôme agricole, dois-je effectuer la formation ?

Votre diplôme a moins de 5 ans, il correspond aux diplômes validants, vous n'avez pas besoin d'effectuer la formation. Pour connaître les diplômes validants, contactez-nous.

Quel est son coût ?

C'est pris en charge par les fonds VIVEA pour :
- Les exploitants agricoles.

- Les conjoints collaborateurs.

- Les cotisants solidaires âgés de moins de 65 ans.

Autres publics, nous consulter :

- Les salariés.

- Les cotisants solidaires âgés de plus de 65 ans.

J'ai besoin d'informations supplémentaires, qui peut me renseigner ?

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Carole FOUCRIER (tous les matins et le mercredi

toute la journée), au 04 67 20 88 53

Email: foucrier@herault.chambagri.fr

De **60 100** ha
les plantations en LR
ont augmenté sur
les 3 dernières années

La culture du grenadier :

Une opportunité pour le développement d'une filière

dans l'Hérault et en Languedoc Roussillon ?

Photo © CEHM



Une évolution croissante de la demande de production est constatée, pour divers usages et en particulier pour toute la gamme des compléments alimentaires. Le jus de grenade en particulier est réputé pour ses vertus thérapeutiques depuis l'antiquité, et des études très récentes en confirment tout l'intérêt.

Le grenadier est une culture bien adaptée aux conditions agro-climatiques du pourtour méditerranéen, mais jusqu'à présent peu développée en Languedoc-Roussillon et dans le sud de la France.

De nombreux pays sont producteurs, cependant des industriels sont à la recherche d'un approvisionnement de proximité. Parallèlement, une demande d'accompagnement de producteurs locaux émerge pour le développement de cette culture. Les demandes de producteurs ou des réalisations concrètes de plantations sont en augmentation.

Une étude d'élèves ingénieurs dans le cadre d'un projet recherche enseignement réalisée en 2012, insiste dans ses conclusions, sur l'adaptation nécessaire en termes de variétés et d'itinéraire technique selon les débouchés recherchés. Au vu de ce contexte, la Chambre d'agriculture de l'Hérault et le CEHM, avec leurs partenaires de Sudexpé, animent un projet professionnel qui

s'organise autour de :

- la mise en place d'un groupe de pilotage afin d'évaluer l'opportunité d'accompagner une filière locale de culture du grenadier et de coordonner les actions.
- la mise en place d'essais expérimentaux, visant à fournir des références techniques locales pour des producteurs de l'Hérault et du Languedoc-Roussillon.

*Un groupe de travail se constitue, il est ouvert à tous.
Vous êtes intéressé ?
Contactez oriol@herault.chambagri.fr*

Atelier de jus de fruits :

Transformation des invendus afin de diversifier ses revenus

Naissance d'un projet

Pour la diversification de ses revenus, Michel Garcia, arboriculteur installé à Villeveyrac depuis 1987, a décidé de transformer les produits invendus en jus de fruits. Les jus de fruits ont bien des atouts : ils génèrent de la valeur ajoutée et les produits se conservent 3 ans.

Résultat : quand la récolte est importante et que les prix sont bas, il est possible de stocker et de transformer les excédents de récolte en attendant des jours meilleurs.

Pour fabriquer ses jus de fruits, Michel Garcia a tout d'abord fait appel à un prestataire de service dans les Bouches-du-Rhône, faute d'atelier de transformation dans l'Hérault. Tous ces déplacements avaient un coût. Autre inconvénient : les jus de fruits n'étaient pas exclusivement composés des fruits de l'exploitation.

Projet, études, faisabilité, formation...

À force de contraintes, l'agriculteur se questionne sur la création de son propre atelier de transformation en le dimensionnant pour qu'il puisse rendre service aux agriculteurs.

L'atelier a été créé de toutes pièces après trois bonnes années de réflexion. Après la réalisation de l'investissement pour acquérir le



savoir-faire nécessaire à cette nouvelle activité, Michel Garcia réalise en 2012 une formation au CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) de Florac.

Outil en service !

La mise en service de l'atelier s'est faite au cours de l'été 2012 avec 40 000 bouteilles de jus de fruits produites. Un résultat satisfaisant pour une première année débutée en cours de saison mais qui ne permet pas encore d'atteindre l'équilibre financier, fixé à 50 000 bouteilles. L'objectif est l'atteinte de 100 000 bouteilles afin de pérenniser un emploi. La capacité maximale de l'atelier est de 150 000 bouteilles.

Les fruits de l'agriculteur approvisionnent l'atelier mais ceux d'autres producteurs également via son activité de prestation de service.

La demande existe car un tel atelier de transformation n'existe pas à proximité. Du côté de la commercialisation, l'agriculteur se tourne vers les circuits-courts avec la vente dans les épiceries fines, les marchés de plein-vent, les boutiques de producteurs et les groupements d'achat de consommateurs.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Email: oriol@herault.chambagri.fr
Source Le Paysan du Midi



**Objectif fixé à
100 000 bouteilles
pour pérenniser
un emploi**

Chambre Info® est le bulletin d'information de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.
Directeur de publication : J. Despey
Rédacteur en chef : C. Arrighy
Assistante de communication : K. Pelletier
Avec les remerciements à nos services pour leur travail et leur aimable participation.

Design © B-to-B Design in Montpellier - France
Crédits photos © 123RF © shutterstock © CEHM et © Chambre d'agriculture de l'Hérault
Par souci de préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales. Ne pas jeter sur la voie publique.

Chambre Info, le Bulletin d'information de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

La Chambre d'agriculture
est une institution originale:
à la fois établissement consulaire
et entreprise de services.

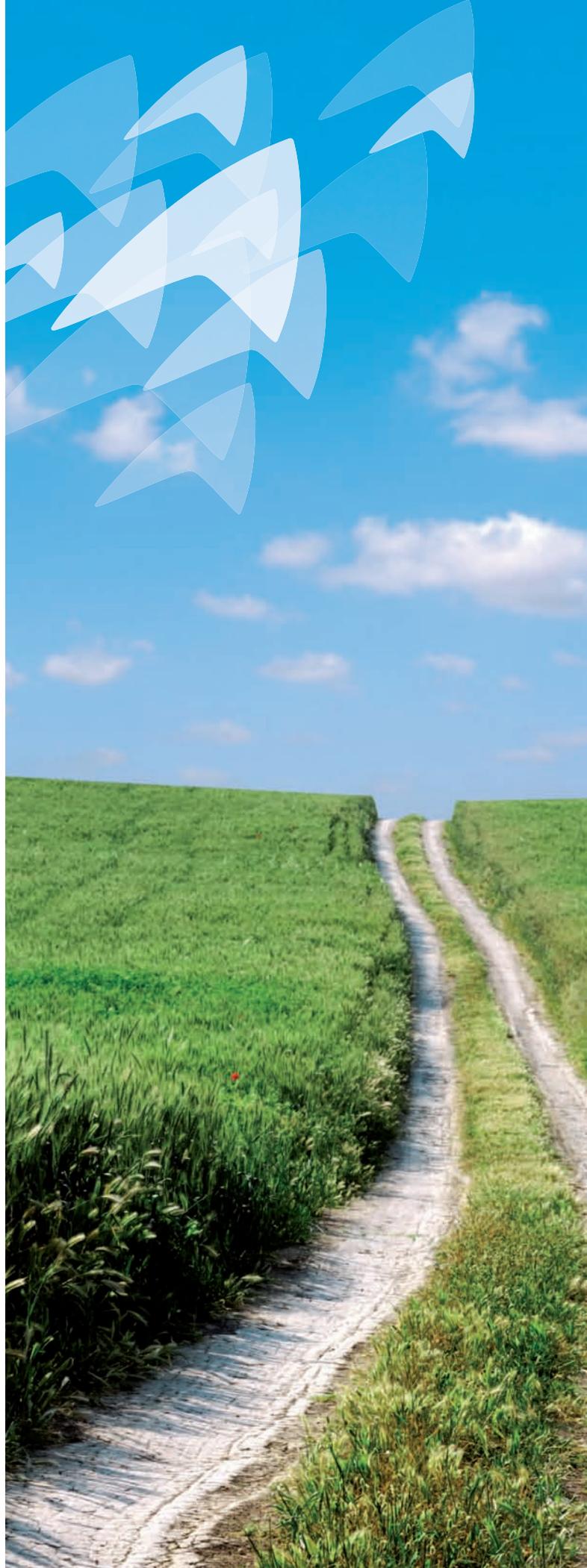
Cette complémentarité des rôles:
représentation, consultation et intervention
lui confère une identité spécifique au sein
des Organisations Professionnelles Agricoles.

Établissement de proximité, la Chambre
d'agriculture propose de multiples services
individuels ou collectifs à ses «ressortissants»:
agriculteurs, forestiers, salariés agricoles,
propriétaires, mais aussi filières agricoles
et forestières, collectivités locales...

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
HÉRAULT



WWW.HERAULT.CHAMBAGRI.FR



T: 04 67 20 88 00 - F: 04 67 20 88 95 - contact@herault.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta - Maison des agriculteurs CS 10010 - 34875 Lattes Cedex